

Édition du "REVEIL DU NORD"

Bureaux à PARIS 43, boulevard Haussmann (9^e)

Égalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX 46, rue de la Gare, 46 TOURCOING 15, Rue Nationale, 15

NOS ENQUÊTES ECONOMIQUES L'ELECTRIFICATION DE NOS CAMPAGNES

Soixante-dix millions sont nécessaires pour fournir le courant électrique à toutes les communes du Nord ; 34 millions ont été dépensés jusqu'ici et en 1930 les travaux seront terminés.

Il n'y a pas bien longtemps, dans nos villages et hameaux du Nord éloignés des agglomérations industrielles, les ruraux, à la vérité, ne disposaient que du pétrole pour s'éclairer ; le cultivateur, à la lueur vacillante d'une faible lampe, se rendait au fournil, à l'étable ou au cliquet ; dans l'obscurité complète, le passant étranger risquait à...

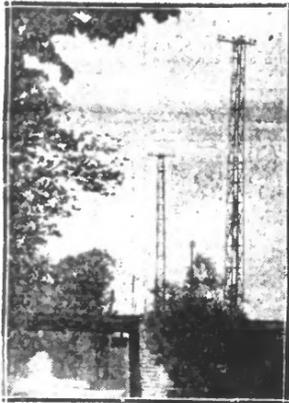


M. Eugène Vandervynck, ingénieur en chef du génie rural du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Avantages de l'électricité dans les villages...

M. Eugène Vandervynck, l'aimable ingénieur en chef du Génie rural, a bien voulu nous dire ce qu'était réellement le problème de l'électrification rurale dont on ignore la complexité.

Grâce à l'électricité, les conditions d'existence et les moyens de production des agriculteurs ont été, dans le Nord, améliorés sur une grande échelle et on peut dire que l'électrification de nos villages a réduit les craintes des ruraux, qui voyaient avec anxiété leurs champs envahis par la terre pour travailler dans les villes ou dans les administrations.



Une traversée de chemin de fer en 15.000 volts dans une localité de l'Avesnois.

Sous la forme de la lumière, l'électricité, cette fée anonyme, a donné aux ruraux le bénéfice d'un privilège qui a été longtemps réservé aux citadins. Mais l'électricité n'est pas moins précieuse par la production de la force motrice et, puisque nous insistons aujourd'hui sur ses avantages dans l'agriculture surtout, il nous est aisé de souligner le rôle utile du moteur électrique dans l'équipement agricole.

L'agriculture, en effet, suppose un nombre d'opérations considérables tant en ce qui concerne les travaux des champs ou de la ferme que la préparation ou la transformation des produits du sol.

Qu'il s'agisse des travaux des champs (moteur électrique, pompes pour l'irrigation, submersion et assainissement des terres), qu'il s'agisse du traitement des produits du sol (battage par exemple), l'électricité s'est imposée.

Mais son rôle est surtout efficace en ce qui touche les travaux intérieurs de la ferme où...

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Même situation, ciel couvert, brumeux. Vent du Nord-Est, 4 à 6 mètres. Température stationnaire. Minimum en baisse de 1°.

Un bloc de marbre de 260.000 kilos



Il a été extrait des célèbres carrières de Carrare et est destiné au sculpteur qui doit en faire un buste gigantesque de Mussolini.

elle constitue un élément de bien-être et d'économie indiscutable.

...dans les fermes

En matière de polyculture, l'électricité sera le grand ressort des coupe-racines, hache-paille, épandeurs d'engrais, mélangeurs d'engrais, trieurs à blé et farines, elle aidera la production fourragère en servant les presses à fourrages, les barattes, les malaxeurs, écrémeuses, machines à traire, etc... Son utilisation est encore indiquée pour les travaux de manutention : monte-charge, monte-sacs, scies, meules, etc., etc.

Faut-il citer également les avantages de l'électricité en tant que productrice de chaleur ? L'électricité, partout où elle se trouve, constitue un élément de prospérité dont seuls ne peuvent tant compter les gens rétrogrades.

Ce qu'on a fait dans le Nord

C'est en 1925 que le programme d'électrification rurale pour le Nord a été évalué à 70 millions, devant s'échelonner sur 5 ans.

34 millions 392.965 francs ont été dépensés jusqu'ici. Sur cette somme, 10.700.000 francs représentent la part de l'Etat et plus de 4 millions constituent le prêt du Crédit agricole mutual.

Dans l'arrondissement de Lille qui groupe 128 communes, 92 sont électrifiées, soit 72 %. Dans l'arrondissement de Dunkerque, Hazebrouck, 71 communes sur 130, soit 54 %, ont le courant ; dans l'arrondissement de Valenciennes, 90 communes sur 92, soit 98 %, bénéficient du courant ; dans l'arrondissement de Cambrai, c'est 113 communes sur 119 qui possèdent l'électricité ; enfin, dans l'arrondissement d'Avesnes, le pourcentage est de 72 % avec 111 communes sur 153.

En résumé, sur les 668 communes du Nord, 525 sont électrifiées, soit 78 %, 59 sont en voie d'électrification, soit 9 % et 84 seulement, soit 13 %, n'ont pas de courant.

Nous dirons dans un article prochain à quelles difficultés l'administration s'est heurtée pour réaliser son programme, et nous signalerons l'intelligente coordination des usagers, des concessionnaires, des communes et des fonctionnaires grâce à quoi — on peut l'affirmer — le problème de l'électrification rurale dans le Nord sera résolu définitivement dans deux ans.

Michel LABOURE.

Un vol de 100.000 fr. a été commis à Etaples

Son auteur est activement recherché

Un vol des plus audacieux, en même temps que mystérieux, vient de se produire à Etaples, en plein jour, profitant de l'absence momentanée des propriétaires de la villa « Les Vanneaux ». M. et Mme Piggott, un inconnu a dérobé 100.000 francs en numéraire et environ 80.000 francs de titres.

De concert avec la gendarmerie, la police spéciale conduit l'enquête. Voici les détails que nous avons pu recueillir, hier vendredi :

Une petite fortune dans un sac de voyage

En bordure de la Canche, boulevard Billiet, sur la nouvelle route de Montreuil à Paris-Plage, est édifiée, isolée, la coquette villa « Les Vanneaux ». Elle est la propriété du ménage William Piggott, dont le mari est secrétaire de la mairie d'Etaples.

Vendredi à midi, M. Piggott, rentrant de son travail, fit part à sa femme d'une visite relative au paiement de coupons de rente échus.

— Mon cher ami, répondit celle-ci, il faudra que tu penses aux coupons à percevoir ; M. X. les a demandés.

Détourné au désir de son épouse, M. Piggott se rendit alors à la cave où, dans un coffre dissimulé, il tira quatre autres petits coffres de fer où étaient enfermées les valeurs constituant une partie des économies du ménage.

« Vois la tige, prends le nécessaire, tu arranges le reste », dit l'époux.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

La Chambre a voté cette nuit la confiance au Gouvernement par 325 voix contre 251

Auparavant M. Poincaré avait répondu aux interpellateurs et avait précisé le programme de réformes qu'il entend réaliser.

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

La tribune de la Chambre, au cours de la dixième journée du débat sur la politique générale du gouvernement, a été occupée par deux hommes.

M. Berthod a, pendant trois quarts d'heure, précisé la position du groupe radical et radical-socialiste, vis-à-vis du président du Conseil, en insistant plus particulièrement sur le fait que le chef du gouvernement ne pouvait suivre une politique républicaine avec la majorité telle qu'elle est composée.

M. Poincaré est ensuite resté à la tribune pendant le reste de la séance. Il a répondu aux arguments présentés par les interpellateurs et précisé le programme de réformes que le gouvernement entend réaliser. Le président du Conseil a fait son exposé avec une telle minutie et un tel souci de ne rien laisser dans l'ombre qu'il n'a pas fallu moins de trois heures d'horloge pour qu'il en vienne à bout.

La Chambre, malgré l'aridité de certains détails, l'a suivi avec la plus grande attention et, à diverses reprises, ne lui a pas ménagé de chaleureux applaudissements.

LA SEANCE

L'interpellation de M. Berthod

M. Feraud Rousson ouvre à 15 h. 05 la séance de la Chambre et annonce que l'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur la politique générale du Gouvernement.

La parole est à M. BERTHOD, député radical-socialiste du Jura. L'orateur affirme que ses amis n'ont pas hésité à remplir, en toutes circonstances, leur devoir. Mais il estime que maintenant ils peuvent reprendre leur liberté. Et, après avoir évoqué les attaques dont son parti a été l'objet, aussi bien à droite qu'à gauche, le député du Jura déclare : « Nous avons le droit de dire que les hautes raisons d'intérêt national qui dictaient notre conduite n'existent plus » (Appl. à gauche).

M. Berthod revient sur les articles 70 et 71. Il affirme que ses amis veulent un paix religieuse, mais ils craignent que sous prétexte d'autorisation donnée aux missionnaires on ait voulu introduire la question du droit commun pour les congrégations enseignantes (Vifs appl. gauche). « Si c'est cela qui nous veut, ajoute-t-il, il faut le dire franchement ».

Passant à la politique extérieure, l'orateur s'élève notamment contre la conception de certains hommes de droite qui, dit-il, voudraient non seulement l'occupation de la Rhénanie jusqu'en 1935, mais même au delà de cette date. Il s'élève également contre un récent discours de M. Louis Marin, qui a contesté le principe de la dette française. En terminant, il adresse le président du Conseil de se rendre compte que sa majorité ne peut pas être à droite. « Votre place n'est pas à l'écarté-tout. Quant à nous, rejetés par vous contre notre volonté dans la minorité... (Vivantes protestations à droite et à gauche) — nous restons fidèles au programme de gauche ».

(LONGS APPL. GAUCHE)

Le discours de M. Poincaré

M. POINCARÉ monte à la tribune. Il félicite d'abord M. Berthod de son beau discours, mais il s'étonne de l'avoir entendu dire qu'il avait rejeté les radicaux de la majorité. « Tous les partis de la Chambre, dit-il, peuvent voter le programme du Gouvernement » (Appl. centre et divers bancs).

Puis le président du Conseil déclare que le cabinet actuel est tout à fait étranger au malaise dont on parle beaucoup en ce moment. Il met en demeure ses contradicteurs d'expliquer les raisons pour lesquelles ils ont attendu le vote du budget pour retirer leur confiance au Gouvernement, alors que les questions qui se posent sont autrement plus sérieuses que le vote du budget. Jetant un bref regard en arrière, il évoque les conditions dans lesquelles il constituait, il y a deux ans, le Gouvernement, alors que les plus graves problèmes restaient posés et que le Trésor n'avait plus de disponibilités. « Mursures à gauche. Je rappelle des faits, dit-il, tant pis si cela gêne quelques-uns ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

"Maman Victoire" a fêté hier, ses 104 ans à Comines



Mlle Desrumaux que l'on appelle à Comines « Maman Victoire », une bonne vieille, dont nous avons noté ces derniers temps, a fêté hier ses 104 ans ; elle est en effet née le 11 janvier 1825. Ses nombreux amis se sont réunis autour d'elle en une petite fête intime, et c'est avec une grande joie que la vénérable doyenne de Comines et peut-être de France, a répondu aux souhaits de tous.

Amateurs de bains froids !



Imitez-vous ces fanatiques de la natation, qui à Vienne, se baignent sous la neige dans le Danube, dans une eau de 5 degrés ?

Un coup d'Etat du fils du maréchal Tchang-Tso-Lin en Mandchourie

Après s'être emparé de l'Arsenal de Moukden il a fait exécuter deux généraux qui refusaient de se soumettre aux Nationalistes

Suivant des nouvelles de source japonaise, Tang-Sueh-Liang, fils de feu le maréchal Tchang-Tso-Lin, récemment nommé commissaire des défenses du Nord-Est, a exécuté hier matin un Coup d'Etat. Il s'est emparé de l'arsenal de Moukden et a fait prisonnier Yang-Yu-Ting, ancien chef d'état-major de son père, ainsi que deux autres grands chefs mandchous qui avaient, parait-il, refusé de hisser le drapeau nationaliste et de se soumettre à l'autorité du gouvernement nationaliste en Mandchourie.

Comment le coup d'Etat fut exécuté

Suivant de nouveaux détails envoyés par le correspondant d'une Agence d'information japonaise à Moukden, le général Tchang-Sueh-Liang s'est rendu au quartier général de Yang-Yu-Ting dans la soirée d'hier et a ordonné à ses troupes d'entourer la pièce où conféraient Yang-Yu-Ting et Chang-Yin-Huai. Puis il a pénétré dans la pièce et après avoir dénoncé leurs crimes et leur avoir fait subir un interrogatoire sévère, il a ordonné l'exécution immédiate des deux généraux. De nombreux partisans du général Yang-Yu-Ting se sont réfugiés au Sud de la Mandchourie.

Une situation grosse de dangereuses conséquences

On mande de Tokio : « L'état-major a reçu un rapport officiel confirmant les dépêches de presse de Moukden, disant que Yang-Yu-Ting, ancien chef d'état-major de Tchang-Tso-Lin, aurait été tué hier matin d'un coup de feu. L'inquiétude règne à Tokio, où on envisage la situation comme grosse de dangereuses conséquences ».

La vengeance de trois Algériens à Aulnoye

L'état de la victime s'est aggravé ; on craint une issue fatale et on recherche les agresseurs.

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Nous avons dit, hier, dans quelles conditions un nommé Algérien, Hocine Medjkoune, avait été abattu, d'une balle de revolver, dans un guet-apens que lui avaient tendu trois de ses coreligionnaires, résolus à se venger de lui à la suite d'une querelle d'intérêt, qui avait éclaté en Algérie. L'état de la victime, qui a perdu beaucoup de sang, s'est aggravé dans le cours de la journée de vendredi.

Les agresseurs demeurent introuvables

Les recherches très actives faites par les gendarmes de Landreches, Bouzies, Berthmont, Le Cateau et Le Quesnoy, n'ont pas encore abouti. On avait cru reconnaître le passage de l'auteur principal de l'acte à Le Cateau, mais le fait a été reconnu inexact. On s'accorde généralement à penser que l'homme au revolver Saadi Ali, s'est enfui seul, à moins qu'il ne se soit réfugié dans la forêt de Mormai. Quant à ses deux complices, on croit qu'ils se seraient cachés chez des compatriotes, nombreux dans la région (il y en a 150 à Aulnoye). En tout cas, tout a été mis en œuvre pour les retrouver et leur arrestation ne saurait tarder. Les gendarmes de concert avec les gardes forestiers surveillent attentivement les gares et les débouchés de la forêt ; les conducteurs d'autobus ont été avisés et surveillent les Algériens qui pourraient prendre place dans leurs voitures.

L'état de la victime

Quant à la victime, Hocine Medjkoune, son état, après un semblant d'amélioration hier matin, s'est aggravé au cours de l'après-midi. Le docteur Triqueneaux l'a examiné et n'a pu se prononcer sur les suites de sa grave blessure. On ne garde que peu d'espoir de le sauver, tant l'hémorragie splénique a été abondante. Medjkoune a passé dans la calme la nuit de jeudi à vendredi, mais lorsque nous lui rendîmes visite hier à midi, il reposait sur son lit de souffrance. Depuis son arrivée à l'hôpital d'Avesnes, il n'a plus aucun aliment, il n'a absorbé qu'un peu d'eau et, de temps en temps, l'infirmière lui faisait passer de la glace sur les lèvres.

Le Parquet à l'hôpital

M. Jacques, l'actif juge d'instruction d'Avesnes, s'est rendu au chevet du blessé. Il a pu interroger l'Algérien, qui a confirmé ce que nous avons écrit hier. Nous apprenons en dernière heure, que l'état de Medjkoune s'est encore aggravé et qu'on attend d'une heure à l'autre une issue fatale. Cet odieux guet-apens fait encore à Aulnoye l'objet de toutes les conversations et tous ceux qui ont connu Medjkoune ne se lassent pas de faire d'élégants sermons et de déclamer l'attentat dont il a été victime. M. L.

Les disparitions inquiétantes dans la région

Celle d'un jeune homme à Ecaillon

Depuis le 10 janvier à 16 heures, le jeune Leban Clément, âgé de 16 ans, n'est plus reparu au domicile de ses parents. Il était vêtu de deux vestons, un gris et un noir, une ceinture de matelot, portant le matricule 197-25-1. Il a des chaussettes noires et des souliers jaunes, un cache-nez rouge. Il était possesseur d'une somme d'environ 400 francs, produit de sa quinzaïne. Les personnes qui pourraient donner quelques renseignements sont priées d'en aviser le commissaire d'Aniche ou la mairie d'Ecaillon.

Et celle des deux télégraphistes de Roubaix



Nous donnons ci-dessus les photographies des deux télégraphistes de Roubaix disparus dans les circonstances que nous avons relatées jeudi dernier.

Grave affaire de détournement de mineure à Liévin

La police vient d'être saisie d'une plainte pour détournement de mineure. L'affaire est d'autant plus grave qu'il s'agit d'une fillette de 16 ans, pupille de la Nation. Un instituteur libra de la cité du N° 3 des mines de Lens, à Liévin, âgé de 48 ans, marié, père de 4 enfants, par des moyens encore inconnus, emmena la jeune fille à Lille, où pendant trois jours, il la tint sous sa domination, la conduisant au théâtre, au cinéma, dans les cafés, et l'obligeant à partager sa chambre. Aussitôt le couple rentré à Liévin, les parents de la fillette se rendirent auprès de M. François, commissaire de police, sollicitant l'intervention de la justice. L'inculpé a été longuement interrogé vendredi, dans la journée ; il nous a été impossible de connaître sa défense. Nous croyons savoir que l'Office des Pupilles de la Nation va intervenir pour prendre la défense de la fillette qui aurait été victime de menaces de la part de son séducteur.

L'assassinat de l'octogénaire de Maubeuge

Les recherches de la police n'ont pas encore fait la lumière sur ce drame mystérieux :: ::

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Nous avons relaté, dans tous ses détails, le mystérieux meurtre de Mlle Zoé Fauconnier, cette octogénaire de Maubeuge trouée morte dans sa chambre. Nous avons dit également que, le permis d'inhumer ayant été refusé, la police s'était livrée à une enquête, qui avait abouti à la découverte d'un fouillard nous est connu. L'enquête des policiers n'a pas encore permis jusqu'ici, de faire la lumière sur la mort de l'octogénaire.

Pourquoi l'assassin a-t-il tué ?

Durant toute la journée de vendredi, la police mobile, la gendarmerie et la police municipale ont poursuivi leurs investigations sans résultat. Nul élément nouveau n'est venu éclaircir ce drame, dont les circonstances de



La maison de Mlle Fauconnier. On peut remarquer au-dessus de la porte d'entrée, la fenêtre du rez-de-chaussée qui a été trouvée ouverte. A gauche, dans la pièce aux volets fermés, la chambre mortuaire.

meurent entourées d'un profond mystère. L'assassin n'a pas pu tout voler, c'est un fait établi. Mais à quel mobile a-t-il obéi ? C'est la question qui demeure.

M. Chauvin et ses collaborateurs ont passé leur après-midi à faire, en quelque sorte, l'inventaire des biens de Mlle Fauconnier. Ils se réunirent dans une pièce contiguë à la chambre mortuaire où reposait la dépouille de l'octogénaire. Cette opération délicate a demandé beaucoup de temps, à tel point que les employés des pompes funèbres, venus en vue des funérailles de l'assassinée, durent attendre assez longtemps avant de jeter le voile noir sur la maison en deuil et d'installer la chapelle des morts.

Le foulard de soie

Nous avons parlé du foulard de soie noire qui fut, sans aucun doute, l'instrument du crime. La mort, survenue, d'après le docteur Triqueneaux, à la suite de strangulation. Nous disions également que ce foulard avait été retrouvé à proximité du cadavre. Le tour de ce foulard en deux tronçons par un coup de couteau ou de ciseaux, la vérité est un peu différente. Il est établi que la victime portait encore le foulard au moment de l'autopsie ; c'est d'ailleurs le médecin légiste lui-même, qui l'a coupé, de façon à laisser intact le double nœud très serré qui le fermait. Ce foulard, ainsi que le drap de lit taché de sang et le sonnetier ensanglanté ont été saisis comme pièces à conviction.

Les derniers instants de la victime

Mlle Zoé, le lundi du drame, était rentrée de bonne heure, après être sortie un moment. Durant l'après-midi, elle était allée chez M. René Mathieu, son voisin, vieil ami de sa famille et avait quitté ce dernier vers 8 heures pour aller s'enfermer chez elle. On ne devait plus la revoir. Nous avons dit également que tous les lundis, la famille Navez se rendait régulièrement au théâtre. Or, ce lundi-là, justement, l'agent d'assurances et son épouse avaient dérogé à leurs habitudes et au lieu d'aller assister à la représentation théâtrale, s'étaient rendus en visite chez des amis, à Maubeuge.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Service civil obligatoire en Bulgarie



Tout sujet bulgare qui atteint sa vingt-troisième année est astreint à une période de 8 mois de travail au service de l'Etat. Le mode de service est différent selon les professions et les conditions de vie. Les hommes occupés à la construction de routes et à l'exploitation de canaux sont astreints à un service plus long.